

Journée de l' **AFDIT**

PANORAMA D'ACTUALITÉS DU DROIT
DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Judi 4 juin 2015

9h - 17h

L'AFDIT

est heureuse de vous faire part de la tenue de
son prochain colloque le 4 juin 2015

AFDIT

is happy to announce its new conference, on
June 4, 2015

« PANORAMA D'ACTUALITÉS DU DROIT DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE »

« *OVERVIEW OF RECENT DEVELOPMENTS IN DIGITAL ECONOMY LAW* »

Conseil National des Barreaux Auditorium

22, rue de Londres - 75009 PARIS

9h - 16h30

En partenariat avec / In cooperation with:



Commission Economie
numérique et Internet



Communication et commerce électronique

Journée
de l'AFDIT

Présentation

L'Afdit souhaite décoder les impacts juridiques de la révolution numérique, source de bouleversements organisationnels structurants et inéluctables.

Son rendez-vous annuel sur l'actualité juridique se caractérise par l'éclectisme des sujets abordés qui sont le reflet, quoi que nécessairement partiel, de cette actualité. Cette journée est donc singulière par rapport aux autres manifestations de l'Afdit structurées autour d'un thème donnant aux interventions une cohérence naturelle.

Nous souhaitons que cette éclectisme soit le terreau d'échanges riches et collaboratifs pour nourrir nos réflexions à la lumière des expériences non seulement des intervenants prestigieux qui nous font l'amitié d'intervenir, mais également de l'ensemble des participants.

Cette journée est organisée par :

Isabelle GAVANON
Avocat - Directeur Associé - Propriété
intellectuelle - Technologies de
l'information - Contrats
Membre du Conseil d'Administration de l'AFDIT



ANDRÉ MEILLASSOUX
Avocat
Président de l'AFDIT



Avec le soutien de :

EFE
Faites le choix
de l'expertise avec EFE

120 formations d'actualité
À forte valeur ajoutée destinées aux cadres et dirigeants des secteurs privé et public. Animées par les meilleurs experts du moment sur des sujets d'ordre stratégique, technique, social...

900 formations catalogue inter
À Paris, Lyon et Marseille, toutes déclarables en intra

200 formations catalogue dédiée au secteur public
Sur les mêmes villes et réalisables en intra

Pour toute information, contactez-nous :
01 44 09 25 06 - info@antife.fr

EFE ÉDITIONS
Des publications spécialisées et très opérationnelles
Utilisées comme outils de travail par les professionnels

Deux revues rédigées par d'éminents spécialistes : BJDJ, BICP

10 newsletters rédigées par des experts terrain
pour des professionnels

Pour toute information, contactez-nous :
01 44 09 22 26 - edit@antife.fr - www.efe.fr

Retrouvez EFE sur votre mobile
en scannant ce code

*7 hours validated as
continuous attorney
formation*

7 heures validées au titre
de la formation continue
des avocats.

8h45 Accueil des participants / Welcoming of participants

9h00 Ouverture de la journée / Welcoming remarks

André MEILLASSOUX

*Avocat - ATM Avocats, Président de l'AFDIT
Partner of the law firm ATM Avocats, Chairman of the AFDIT*

La réparation des préjudices immatériels liés à l'économie numérique / Compensation for non-material damages relating to the digital economy

9h15 Quels enjeux pour le plaideur et pour le juge? / What challenges for the litigant and the judge?

Vincent VIGNEAU

*Conseiller à la Cour de cassation, Président de la matinée
Counselor for the French Supreme Court, Chair of the morning session*

9h35 L'enjeu économique des préjudices immatériels: la position de l'expert / Economic implication of non-material damages: the position of the expert

Robert VITKINE

*Expert près de la Cour d'appel de Paris
Expert at the Paris Court of Appeals*

09h55 Débats et questions avec la salle / Debate and questions with the participants

10h10 Illustrations concrètes à la lumière de la jurisprudence / Concrete illustrations in the light of case law

La perte des données liée à des installations informatiques défectives / Losses of data due to defective IT operations

Isabelle GAVANON

*Avocat à la cour, Cabinet Fidal
Attorney at law, law firm Fidal*

Les préjudices résultant des violations des droits de propriété intellectuelle par les plateformes internet de diffusion des contenus / Damages arising from intellectual property infringements by Web content distribution platforms

Anthony LEVEL

*Directeur juridique adjoint Nouveaux Médias de TF1
Deputy General Counsel for New Media at TF1*

La pression sur les intermédiaires Internet et la gestion des coûts / Pressure on Internet intermediaries and the cost issue

Cédric MANARA

Google

Débats et questions avec la salle / Debate and questions with the participants

11h Mieux assurer les préjudices immatériels / Better insuring non-material damages

Jean-Laurent SANTONI

*Président de Clever Courtage, société de courtage, d'assurance et de réassurance
President of Clever Courtage, insurance and reinsurance brokerage company*

11h20 Débats et questions avec la salle / Debate and questions with the participants

11h30 Pause / Break

Les enjeux juridiques des nouveaux usages de l'économie numérique / *Legal implications of the new uses of the digital economy*

11h45 Quelques questionnements juridiques soulevés par les services agrégateurs et éditeurs de contenus / *Legal issues raised by aggregator services and content publishers*

Céline CASTESTS-RENARD

Professeur de Droit privé

Professor in Law

12h15 Pertinence de la distinction entre hébergeur et éditeur sur le net / *Relevance of the distinction between a host and a publisher on the Web*

Anthony LEVEL

Directeur juridique adjoint Nouveaux Médias de TF1

Deputy General Counsel for New Media at TF1

12h30 Débats et questions avec la salle / *Debate and questions with the participants*

13h00 Déjeuner / *Lunch*

Après - midi / *Afternoon*

Le régime de l'information numérique / *The digital information regime*

14h15 Le Big Data : contraintes juridiques et nouveau modèle économique de l'exploitation des données / *Big Data : legal constraints and new economic model for data exploitation*

Bernard LAMON

Nouveau Monde Avocats, spécialiste en droit IT

Specialist in IT Law

14h35 La preuve par email / *Evidence via email*

Jérôme HUET

Professeur émérite de l'Université Paris II Assas

Professor emeritus

14h55 Débats et questions avec la salle / *Debate and questions with the participants*

La technique au service du droit / *Technical expertise serving the law*

15h15 Les audits de licences logicielles : quels enjeux ? / *Software licences audits : what are the issues at stake ?*

Oswald SEIDOWSKY

Docteur en droit, Afdul.fr, Association Française des

Utilisateurs de Logiciels

Doctor of law

15h35 Comment les expertises judiciaires ont influencé les décisions des tribunaux ces dernières années / *How expert opinions have influenced court decisions over the last years*

Stéphane LIPSKI

Expert judiciaire en informatique, agréé par la Cour de cassation

Court IT expert approved by the French Supreme Court

15h55 Débats et questions avec la salle / *Debate and questions with the participants*

16h30 Clôture des débats / *Closure*

Informations pratiques

Inscription obligatoire avant le 1er juin 2015

Les inscriptions réalisées sur le site internet ne seront confirmées qu'à réception du paiement



Auditorium du Conseil National des Barreaux
22, rue de Londres - 75009 Paris

Accès RATP :

Ligne 13 - Arrêt Liège ou Saint-Lazare
Ligne 12 - Arrêt Trinité d'Estienne d'Orves
RER ligne E - Station Haussmann Saint-Lazare
Gare Saint-Lazare

Participation aux travaux : 120 euros / 50€ pour les membres de l'AFDIT à jour de leur cotisation et gratuit pour les étudiants, enseignants et magistrats membres de l'AFDIT à jour de leur cotisation
Participation au déjeuner : 60 euros

Colloque AFDIT - 4 juin 2015

Participera au colloque et au déjeuner *

Participera au colloque seul *

Nom.....

Prénom.....

Fonction (Avocats préciser le numéro CNBF).....

Société.....

Adresse.....

..... Ville.....

Tel

Email.....@.....

Devenez membre de l'AFDIT !

100 € : tarif personnes morales (pour un représentant)

75 € : tarif personnes physiques

35 € : tarif étudiants, enseignants, magistrats

Bulletin d'adhésion sur www.afdit.fr/

A retourner

par e-mail :

contact.afdit@atmavocats.com

par courrier :

18, rue Jean GOUJON - 75008 PARIS

**avec le chèque de participation à l'ordre de l'AFDIT*



Commission Economie numérique et Internet

